



31 mars 2016

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers


La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bessier Boye inc.

Vaudreuil-Dorion, le 13 juin 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109315

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2016

4

	2016	2015
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	1 364 663 \$	1 324 523 \$
Intérêts	1 318	402
Autres	231	1 485
	1 366 212	1 326 410
CHARGES		
Salaires et charges sociales	947 491	1 016 119
Loyer	145 495	150 133
Projets spéciaux	103 413	80 836
Informatique	21 476	19 666
Frais de déplacement et de représentation	14 828	16 687
Fournitures de bureau et papeterie	14 805	18 740
Honoraires professionnels	12 493	11 318
Entretien et réparations	7 248	6 079
Abonnements et cotisations	5 983	7 626
Télécommunications	5 847	6 198
Publicité	4 427	3 378
Assurances	3 862	3 739
Énergie	3 770	3 770
Location d'équipement	3 059	3 059
Frais bancaires	692	1 529
Aménagement des locaux	650	5 543
Formation et colloque	378	611
Amortissement des immobilisations	12 478	10 017
	1 308 395	1 365 048
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	57 817 \$	(38 638) \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2016

5

	Grevé d'affectations internes	Investi en immobilisations	Non affecté	2016 Total	2015 Total
SOLDE AU DÉBUT	35 828 \$	13 814 \$	17 127 \$	66 769 \$	105 407 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(9 830)	67 647	57 817	(38 638)
Investissement en immobilisations	-	2 184	(2 184)	-	-
SOLDE À LA FIN	35 828 \$	6 168 \$	82 590 \$	124 586 \$	66 769 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BILAN

31 mars 2016

6

	2016	2015
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	231 189 \$	- \$
Débiteurs (note 4)	21 848	43 375
Subventions à recevoir	141 015	142 900
Frais payés d'avance	4 977	14 530
	399 029	200 805
DÉPÔT	10 095	10 095
IMMOBILISATIONS (note 5)	63 874	14 212
	472 998 \$	225 112 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Découvert bancaire	- \$	16 351 \$
Emprunt bancaire (note 6)	-	6 612
Créditeurs (note 7)	127 207	95 558
Apports reportés (note 8)	163 499	39 424
	290 706	157 945
APPORTS REPORTÉS (note 9)	57 706	398
	348 412	158 343
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 12)	35 828	35 828
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	6 168	13 814
NON AFFECTÉ	82 590	17 127
	124 586	66 769
	472 998 \$	225 112 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2016

7

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 817 \$	(38 638) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	12 478	10 017
Amortissement des apports reportés	(2 648)	(99)
	67 647	(28 720)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	188 689	(15 791)
	256 336	(44 511)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(62 140)	(6 203)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(6 612)	6 612
Apports reportés	59 956	-
	53 344	6 612
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	247 540	(44 102)
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT	(16 351)	27 751
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	231 189 \$	(16 351) \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2016	2015
Emploi Québec - Service d'aide à l'emploi	871 993 \$	- \$
Jeunes en action	119 700	119 700
Préparation Avenir	90 426	92 819
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	51 800	54 097
MFOR - CEA Jeanne Sauvé	41 894	57 323
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	34 866	36 414
321 Dragons	31 252	32 274
Ententes commissions scolaires	27 496	42 750
Projet Pilote	23 474	-
Québec Pluriel	23 173	23 174
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	15 644	8 409
Emploi Québec - Subvention salariale	11 077	-
Équi T-É	6 350	32 375
Emplois d'été Canada	4 670	4 162
Raccroches-Moi	4 500	3 675
Partenaires 16-24	3 700	3 700
Amortissement des apports reportés	2 648	99
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	809 925
Nouvelle vision jeunesse	-	3 605
Trousse « L'incubateur »	-	22
	1 364 663 \$	1 324 523 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2016

10

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Clients	2 708 \$	1 339 \$
Taxes à la consommation	14 933	8 029
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêts	-	27 412
Autres	4 207	6 595
	<u>21 848 \$</u>	<u>43 375 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur nette	2015 Valeur nette
Mobilier et équipement	42 639 \$	25 166 \$	17 473 \$	3 375 \$
Équipement informatique	74 126	27 725	46 401	10 837
Améliorations locatives	1 341	1 341	-	-
	<u>118 106 \$</u>	<u>54 232 \$</u>	<u>63 874 \$</u>	<u>14 212 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ au taux d'intérêts de 7,7 %.

7. CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	18 762 \$	8 382 \$
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêts	26 021	13 773
Salaires et vacances	82 424	73 403
	<u>127 207 \$</u>	<u>95 558 \$</u>

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2016

11

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2016	2015
Solde au début	39 424 \$	1 474 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	163 499	39 424
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	202 923 (39 424)	40 898 (1 474)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	163 499 \$	39 424 \$

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces subventions sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2016	2015
Solde du début	398 \$	497 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	59 956	-
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	60 354 (2 648)	497 (99)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	57 706 \$	398 \$

10. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2016	2015
Débiteurs	21 527 \$	31 320 \$
Subventions à recevoir	1 885	(30 725)
Frais payés d'avance	9 553	(9 307)
Créditeurs	31 649	(45 029)
Apports reportés	124 075	37 950
	<hr/>	<hr/>
	188 689 \$	(15 791) \$

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2019, représentant un engagement futur de 375 453 \$, comprenant les versements suivants pour les trois prochains exercices :

2017	132 513 \$
2018	132 513 \$
2019	110 427 \$

De plus, l'organisme loue des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en mars 2017, représentant un engagement futur de 3 059 \$ pour le prochain exercice.

12. AFFECTATIONS INTERNES

L'actif net grevé d'affectations internes est constitué des montants suivants :

	2016	2015
Relocalisation de l'organisme	4 457 \$	4 457 \$
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	31 371	31 371
	35 828 \$	35 828 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime.